



Vol de matériel dans une entreprise de batiment

Par Visiteur

Bonjour,

j'ai une entreprise dans le bâtiment de 15 salariés que je gère seule depuis le décès de mon mari en décembre 2009.

depuis quelques temps je m'aperçois que du matériel a disparu de dépôt (groupe électrogène portable, grosse carrelante, perceuse).

j'ai questionné mon personnel, mais bien sur ce n'est personne et je ne sais pas qui a pris ce matériel, j'ai un doute, mais pas de preuve donc je ne peux accuser personne.

Que peut-on faire?. quelles sanctions appliquer?.

mettre tout sous clefs c'est impossible j'ai essayé dur a gérer.

merci de vos conseils

cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Madame

Que peut-on faire?. quelles sanctions appliquer?.

La situation est délicate car prendre une quelconque sanction sans aucune preuve vous expose à une procédure de la part de votre salarié présumé coupable.

Avez vous déposé plainte auprès de la gendarmerie ou du commissariat?

Cordialement

Par Visiteur

Non je n'ai pas déposé plainte car je l'ai fait d'autres fois pour vol sur chantier et cela n'a rien donné.

mon outillage disparaît et je ne peux rien faire ?.

cela fait perdre des sommes importantes à l'entreprise

merci de vos conseils.

Par Visiteur

Bonsoir Madame,

Je comprends parfaitement mais il est vrai que comme vous n'avez pas l'identité du présumé voleur je ne vois pas ce que vous pouvez faire sauf à mener vous même une enquête ou à interroger celui que vous soupçonner être l'auteur de l'infraction. Le dépôt de plainte contre X est également possible.

Bien cordialement